

**RÉPUBLIQUE TOGOLAISE**

Travail – Liberté - Patrie



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE, DES RESSOURCES  
DES ANIMALES ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**

**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES MARCHES  
AGRICOLES TOGO  
(PRIMA-TOGO)**

**TERMES DE REFERENCE**

**RELATIFS**

**SELECTION D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION  
DE L'ETUDE D'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET RÉGIONAL  
D'INTÉGRATION DES MARCHÉS AGRICOLES  
PRIMA - TOGO**

## Table des matières

I.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	3
II.	JUSTIFICATION ET OBJECTIF DE L'ETUDE D'EFFET A MI PARCOURS3	
	<b>Justification</b> .....	3
	<b>Objectifs de l'étude</b> .....	4
	<b>Portée de l'évaluation et questions évaluatives</b> .....	5
III.	DEMARCHE METHODOLOGIQUE .....	6
IV.	CONTENU DES PRESTATIONS DU CONSULTANT .....	8
	<b>4.1. Phase 1 : Préparation et planification</b> .....	8
	<b>4.2. Phase 2 : Collecte et analyse des données</b> .....	9
	<b>4.3. Phase 3 : Elaboration du rapport</b> .....	9
	<b>4.4. Etendue de l'étude</b> .....	9
	<b>4.5. Rapports demandés et calendrier des livrables</b> .....	10
	<b>4.5.1. Rapports et dossiers à fournir</b> .....	10
	<b>4.5.2. Chronogramme de l'étude</b> .....	11
	<b>4.5.3. Équipement de la mission</b> .....	12
	<b>4.6. Composition de l'équipe de la mission et qualification du Consultant</b> .....	12
V.	OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION .....	16
VI.	CADRE LOGIQUE PRIMA Togo (actualisé au 30 octobre 2025) .....	16

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) financé par le FIDA vise à constituer une zone de commerce agricole plus intégrée entre le Togo et le Bénin afin de mieux renforcer leur position dans les principaux corridors commerciaux de la CEDEAO. Cette initiative a pour but d'augmenter le commerce agricole entre les deux pays dans l'esprit d'intensifier le commerce agricole intrarégional au sein de la CEDEAO pour progresser vers une zone de libre-échange continentale africaine. Spécifiquement, le projet vise à soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Togo et au Bénin en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontalier tout en favorisant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

L'objectif global du PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres. L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous régionaux.

Le PRIMA est mis en œuvre par le biais de deux projets nationaux (PRIMA-Togo et PRIMA-Bénin) sur une période de 6 ans (2022 à 2028) en ciblant particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs aux deux pays et aux autres pays de la CEDEAO. La dimension régionale du PRIMA est coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo.

Au Togo, le projet est exécuté spécifiquement au sein des corridors commerciaux transfrontaliers autour des marchés de Gando, Kétao, Kaboli, Anié, Notsé à travers quatre composantes que sont : i) Intégration des marchés et entreprenariat rural ; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ; iii) Dialogue politique et engagement citoyen et (iv) Gestion, coordination et suivi-évaluation.

Selon l'accord de financement, le cycle de suivi-évaluation du programme, prévoit une évaluation des effets à mi-parcours du programme. Les présents TdR s'inscrivent dans ce cadre.

## **II. JUSTIFICATION ET OBJECTIF DE L'ETUDE D'EFFET A MI PARCOURS**

### **Justification**

La mesure de l'impact des projets, programmes et politiques est une préoccupation des États et des bailleurs de fonds. L'appréciation de la contribution des projets à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées devient de plus en plus une exigence dont la satisfaction passe par la mise en œuvre de méthodes scientifiques rigoureuses.

Dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement, le FIDA a mis en place un nouveau cadre pour le suivi-évaluation des projets dénommé 'Système de mesure des résultats opérationnels (SMRO). Dans la mise en œuvre de ce système, il est attendu que les projets documentent les effets par le biais d'une approche scientifiquement pertinente en l'occurrence avec une méthode groupe cible/ groupe témoin<sup>1</sup> (méthode contrefactuelle). Dans cette dynamique, les Projets/Programmes financés par le FIDA doivent réaliser au moins trois études socioéconomiques d'effets et d'impact au démarrage de la mise en œuvre (enquête de référence), à mi-parcours (enquête à mi-parcours) et en fin de mise en œuvre (enquête finale).

Une étude de référence du PRIMA Togo a été réalisée sur la base d'utilisation de techniques d'analyse des données robustes capable de mettre en évidence l'impact futur du projet dans l'amélioration des conditions de vie des ruraux de sa zone d'intervention.

Les résultats de la présente étude/enquête d'effet à mi-parcours permettront d'apprécier les premiers effets générés par le programme sur le niveau d'amélioration des conditions socio-économiques des groupes cibles et de formuler des recommandations quant à la stratégie pour atteindre les effets escomptés à la fin du projet.

### **Objectifs de l'étude**

L'objectif global de l'étude est d'évaluer à mi-parcours les effets générés par le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-Togo) sur les bénéficiaires cibles. Elle constitue l'une des étapes d'évaluation du projet et fait partie d'un plan d'évaluation global.

Les objectifs spécifiques de la mission, sans être exhaustifs, sont les suivants :

- Collecter des données quantitatives et qualitatives nécessaires pour mesurer et évaluer les effets à mi-parcours du PRIMA-Togo sur :
  - les conditions de vie, moyens d'existence, situation socio-économique, revenus et profil pauvreté des groupes cibles du Projet.
  - l'accès des petits producteurs, des femmes et des jeunes aux facteurs de production, aux ressources naturelles, aux technologies, aux marchés et à l'emploi, ainsi qu'aux processus décisionnels intra-communautaires ou au sein des groupements de producteurs.
  - le degré de connaissance des femmes mères de famille en matière de nutrition, et le niveau d'émancipation économique et financière des femmes.
  - le degré de connaissances des producteurs et productrices en matière de changement climatique et de stratégies/techniques d'adaptation au changement climatique.
- Evaluer la contribution du PRIMA Togo aux changements constatés par rapport à la situation de référence par une analyse comparative des caractéristiques socio-

---

<sup>1</sup> L'inclusion d'un groupe témoin ne sera pertinente et possible que pour les enquêtes à mi-parcours et finale.

économiques des ménages à mi-parcours et de celles présentées dans le rapport de l'étude de référence, et par l'analyse des écarts ;

- Renseigner tous les indicateurs d'effets pertinents du cadre logique induits par la mise en œuvre du projet ;
- Apprécier le niveau d'atteinte des objectifs du projet et la pertinence de sa stratégie de mise en œuvre à la lumière des performances réalisées à mi-parcours
- Identifier les domaines de réussite et de sous-performances du projet en vue d'en tirer les leçons apprises et proposer des mesures susceptibles d'induire des améliorations ;
- Evaluer le niveau de satisfaction des bénéficiaires du projet par rapport à chacun des principaux services/appuis offerts assorti d'une analyse de faisabilité des propositions d'améliorations suggérées par les bénéficiaires.

### **Portée de l'évaluation et questions évaluatives**

Cette évaluation porte sur la situation socioéconomique des ménages ciblés par le Projet et l'indicateur sur l'incidence de la pauvreté défini dans le cadre logique. L'étude mettra en évidence :

- le taux de la pauvreté dans le groupe cible (incidence) ;
- la prévalence des périodes de disette et leur durée moyenne ;
- les conditions de vie du groupe cible (habitat, accès aux services de base) ;
- les conditions d'accès aux facteurs de production et aux ressources naturelles ;
- les conditions d'accès aux marchés et de commercialisation de la production agricole ;
- incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
- % producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) ;
- pourcentage de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage ;
- nombre d'initiatives entrepreneuriales viables après 3 ans (AGR, MER, Agro-PME, coop) ;
- pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés dans les marchés au Togo ;
- pourcentage des individus présentant une amélioration de l'autonomisation (EI 2.1) ;
- pourcentage de personnes/ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables pour l'environnement et résilientes au changement climatique (3.2.2) ;
- pourcentage de femmes entre 15 et 49 ans consommant au moins 5 des 10 groupes alimentaires (MDD-W) ;
- nombre de personnes améliorant les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière de nutrition (KAP) (1.2.9) ;
- augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre le Togo et les pays voisins CEDEAO (%) ;
- augmentation de Contribution nationale dans les échanges intra-communautaires de produits agricoles (en valeurs) ;

- réduction du nombre de barrières non tarifaires ;
- augmentation de l'alignement sur le régime de commerce régional (Tarifs Extérieurs Communs, schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO) ;

### **III. DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

Le consultant sera chargé de la conception de la méthodologie, de l'adaptation des outils de collecte des données tirés des documents de directive du FIDA, de la conduite des enquêtes, de l'exploitation et de l'analyse des résultats et de la production des rapports.

- Le consultant devra réaliser une collecte de données quantitatives et qualitatives sur un échantillon représentatif de ménages bénéficiaires dans la zone d'intervention du projet. La méthodologie proposée pour ce faire sera décrite dans une proposition technique et financière expliquant la compréhension des termes de référence, y inclus la démarche méthodologique, les outils à déployer, les ressources humaines mises à disposition et l'organisation de l'équipe et un plan de travail incluant un calendrier des activités.
- L'étendue des services requis dans les termes de référence comprend la collecte des données auprès des individus, ménages, coopératives de femmes et de jeunes, les organisations de producteurs, le traitement et l'analyse des données, et le rapportage. L'ensemble des données à collecter sera basé sur les indicateurs du cadre logique du projet ciblés pour cette étude.
- Le cabinet devra ainsi dans son offre technique proposer des méthodes d'exploitation et d'analyse des données fiables. Ces méthodes devront renseigner sur les tests statistiques, qui seront utilisés, les logiciels à utiliser et les procédures pour le traitement, l'analyse et la production de l'ensemble des indicateurs.

Cadre d'échantillonnage/base de sondage : Le cadre d'échantillonnage est le même que celui de l'étude de référence pour mieux apprécier les progrès réalisés par le projet. Il inclura un groupe d'intervention et un groupe de comparaison. L'échantillon du groupe d'intervention de l'enquête sera sélectionné à partir de la liste des ménages et organisations échantillonnés et ayant participé à l'étude de référence alors que celui du groupe de comparaison sera tiré à partir d'une base de sondage. Les modes de tirage d'échantillons seront documentés autant que faire se peut pour éviter toute confusion dans l'interprétation des résultats. Le consultant devra également proposer la taille idoine de l'échantillon, en fonction de la méthode d'échantillonnage retenue et des besoins en précision.

Méthode d'échantillonnage : La structure de données en panel est le plan d'échantillonnage recommandé pour la collecte des données de cette enquête. Les mêmes unités de population et les mêmes organisations enquêtées lors de l'enquête de base seront donc questionnées dans la mesure du possible en plus des individus du groupe de comparaison. Ce faisant, tous les enquêtés de l'étude de référence qui se retrouvent dans les villages d'intervention du PRIMA sont à prendre en compte dans l'échantillon de l'étude à mi-parcours.

Taille de l'échantillonnage : L'enquête de référence du PRIMA était basée sur un échantillon de 1650 unités. Le bureau d'études proposera une taille appropriée pour l'échantillon en fonction de la formule recommandée par le FIDA.

Insertion informatique des données : Le questionnaire sera déployé via la plateforme de collecte SurveySolution et administré sur le terrain par interview directe à travers des smartphones à mobiliser par le consultant.

Le consultant devra rendre compte des progrès réalisés au fur et à mesure de l'évolution des étapes à travers :

- Un rapport préliminaire après la revue documentaire portant sur l'opérationnalisation de l'enquête (note méthodologique), y compris :
  - ✓ La liste des indicateurs à renseigner.
  - ✓ Une note technique sur le plan de sondage : unités d'observations, la mise en place de la base de sondage et la détermination de la taille et des modes de tirage des échantillons, etc.
  - ✓ Une note technique portant sur les outils de collecte des données et le plan détaillé de mise en œuvre de l'enquête. Pour les zones sensibles le consultant aura à préciser dans sa note, une stratégie spécifique pour y réaliser la collecte des données.
  - ✓ Une note technique portant sur les résultats de l'exploitation et de l'analyse des résultats de l'enquête de référence et de la documentation. Cette note produira les résultats bruts sur les indicateurs en tenant compte des aspects « genre du bénéficiaire », « âge » et « genre du chef de famille ».
- Au terme de la collecte des données et du contrôle de leur qualité, l'analyse des résultats devra être présentée dans un rapport. Ledit rapport résumera les conclusions qui se dégagent de l'analyse et comprendra entre autres les éléments suivants :
  - ✓ La description de la méthodologie utilisée ;
  - ✓ Le questionnaire utilisé ;
  - ✓ La liste des villages / communautés enquêtées ;
  - ✓ Les résultats de l'enquête (y inclus leur analyse et interprétation), avec des analyses comparatives claires entre la situation de référence et des résultats obtenus à la mi-parcours pour chacun des indicateurs et des variables de l'étude ;
  - ✓ Les cartes thématiques réalisées par indicateur qui comparent clairement la situation de référence à la situation de mi-parcours ;
  - ✓ Le cadre logique mis à jour ;
  - ✓ La théorie de changement et sa description sur la base des résultats de l'enquête ;
  - ✓ L'analyse et l'interprétation des résultats (analyse détaillée avec la signification statistique et des résumés sous forme de tableau pour chaque indicateur).
- La base de données de l'enquête devra également être fournie au PRIMA-Togo sous forme Excel, SPSS et STATA. Le cabinet/bureau d'études devra également donner accès au PRIMA-Togo au formulaire et à la base de données en ligne sur SurveySolution. Suivant les clauses de droit de propriété et d'utilisation des données à mentionner dans le contrat de prestation, les

données à collecter sont la propriété du FIDA, et que le bureau d'étude n'est pas autorisé à les utiliser ou à les partager avec d'autres personnes ou entités sans autorisation préalable.

- Suivi et pilotage de l'étude : pour assurer l'implication des parties prenantes à la réalisation de cette étude, un comité de suivi de l'étude sera composé de représentants de la DPSSE, du PRIMA Togo, l'INSEED, et de l'ARAA. Il peut solliciter les compétences d'autres personnes ressources en cas de besoin et aura pour principales tâches de :
  - ✓ Donner les orientations nécessaires pour une meilleure conduite de l'étude et de veiller à la mise en œuvre diligente desdites orientations ;
  - ✓ Faciliter de la réalisation de l'étude tant, sur les plans technique, administratif, que logistique ;
  - ✓ Veiller au respect du cahier de charges du cabinet notamment la conformité des outils méthodologiques par rapport aux TDR, l'examen de tous les rapports d'étape ainsi que les rapports provisoire et final de l'étude ; et de
  - ✓ Coordonner des travaux de présentation et de dissémination des résultats de l'étude.

#### **IV. CONTENU DES PRESTATIONS DU CONSULTANT**

Au titre du présent projet, le consultant a pour mission d'assurer la conduite de l'étude, d'évaluation à mi-parcours des effets du PRIMA sur les ménages bénéficiaires. Il est entièrement responsable vis à vis de l'Administration de la bonne marche de la prestation.

Cette prestation est scindée en trois (3) phases à savoir :

- Phase 1 : Préparation et planification ;
- Phase 2 : Collecte et analyse des données ;
- Phase 3 : Reporting.

La consistance de la prestation est comme suit :

##### **4.1. Phase 1 : Préparation et planification**

Une réunion de démarrage avec le cabinet dans le but de clarifier les termes de références sur la base d'une note méthodologique succincte. A cette étape, l'équipe projet fournira au consultant toute la documentation nécessaire : cadre logique, liste des bénéficiaires, etc. Suite à la réunion, le cabinet aura pour responsabilité les tâches suivantes :

- Elaboration du questionnaire d'enquête sur la base de la documentation de la situation de référence : le questionnaire à élaborer par le consultant devra prendre en compte le questionnaire utilisé lors de l'enquête de référence et celui de l'enquête d'effet du PRIMA Bénin mais ce dernier pourra être complété ;
- Elaboration et approbation du plan d'échantillonnage et de la taille : le cadre d'échantillonnage est le même que celui de l'enquête de référence pour mieux

apprécier les progrès réalisés par le projet. L'échantillon inclura un groupe d'intervention et un groupe de comparaison. L'échantillon du groupe d'intervention de l'enquête sera sélectionné à partir de la liste des ménages et organisations échantillonnés et ayant participé à l'étude de référence alors que celui du groupe de comparaison sera tiré à partir d'une base de sondage. Le consultant s'engagera à tenir un registre précis des ménages de l'échantillon final. Le consultant proposera une taille appropriée pour l'échantillon en fonction de la formule recommandée par le FIDA ;

- Implémentation du questionnaire sur la plateforme surveysolution ;
- Elaboration du manuel d'entretien ;
- Formation des enquêteurs pour la phase de test ;
- Finalisation/révision des outils.

#### **4.2. Phase 2 : Collecte et analyse des données**

Le consultant procèdera à cette étape à la collecte de données qualitative et quantitative au niveau d'analyse approprié, l'enquête étant menée auprès d'un échantillon de bénéficiaires. Au terme, il devra procéder au traitement, à l'épuration/nettoyage et à l'analyse statistique des données.

Les résultats devront être ensuite extrapolés sur l'ensemble de la population de bénéficiaires afin de renseigner les indicateurs pertinents du cadre logique.

#### **4.3. Phase 3 : Elaboration du rapport**

Au terme de la collecte des données et du contrôle de leur qualité, l'analyse des résultats devra être présentée dans un rapport. Ledit rapport résumera les conclusions qui se dégagent de l'analyse et comprendra entre autres :

- la description de la méthodologie utilisée ;
- le questionnaire utilisé ;
- la liste des villages/communautés enquêtées ;
- les résultats de l'enquête y compris leur analyse et interprétation avec des analyses comparatives claires entre la situation de référence et les résultats obtenus à la mi-parcours pour chaque indicateur et variable de l'étude ;
- Le cadre logique mis à jour.

Les observations fournies lors de la réunion de restitution et celles transmises par le FIDA seront prises en compte pour l'élaboration de la version finale du rapport. Le consultant devra donner accès au PRIMA à toute la documentation.

Après transmission du rapport final, le consultant sera impliqué dans l'élaboration du rapport d'étude d'effet global sous la coordination de l'ARAA en relation avec le cabinet retenu au Bénin, à partir des deux rapports nationaux (Togo et Bénin).

#### **4.4. Etendue de l'étude**

L'étude sera réalisée dans les cinq corridors du PRIMA répartis dans quatre (04) régions au travers 13 préfectures :

Région	Corridor	Préfecture	Zones
--------	----------	------------	-------

Bénéficiaires				
Plateaux	Corridor sud	Haho	Notse, Abotitcha, Dokoli, Ehui, Kpedome, Wahala	
	Corridor centre sud	Anié Est-Mono	Afole, Bansia, kpatala Bassan	
Centrale	Corridor centre	Tchamba Sotouboua	Koussountou, Kaboli Laoude	
	Corridor nord	Keran	Pesside, Helota	
Kara		Binah	Pagouda, Lama dessi	
		Kozah	Kara	
		Dankpen	Naware, Natchibore	
		Assoli	Efolo	
Savanes		Oti	Fare	
		Tandjouare	Boulokonkougou	
		Ôti-Sud	Tchamonga	

#### 4.5. Rapports demandés et calendrier des livrables

##### 4.5.1. Rapports et dossiers à fournir

Il est attendu que le consultant fournit les produits suivants :

- Un rapport de démarrage précisant l'approche méthodologique qui ressort clairement les activités que le consultant compte mener, les différentes étapes, la durée de la prestation et le calendrier de travail, les ressources humaines, matérielles et logistiques à mettre en œuvre, la répartition des tâches ;
- Un rapport provisoire de l'étude ;
- Un rapport final intégrant les observations de l'atelier de validation ;

Intitulés du livrable	Contenu	Formats	Date de remises
Rapport de démarrage	Ce rapport sera soumis et devra détailler la méthodologie de l'évaluation incluant la collecte de données, les outils et méthodes, y compris la matrice de l'évaluation, qui seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Il comportera le chronogramme détaillé. Ce rapport doit être enrichi des commentaires obtenus et partagé lors de la séance cadrage. Le rapport de démarrage offre, entre autres, une opportunité de vérifier que le consultant partage la même compréhension de l'évaluation que le commanditaire.	Document Word et PDF Dépôt physique au PRIMA Togo	7 jours après le démarrage de la mission

Intitulés du livrable	Contenu	Formats	Date de remises
<b>Rapport provisoire</b>	<p>Ce rapport sera soumis au commanditaire et comprendra les conclusions préliminaires ainsi que des recommandations après les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les partenaires de mise en œuvre</p> <p>Le rapport sera accompagné de toutes les données de données apurées ayant servi de base aux diverses analyses</p>	<p>Document Word, Excel Présentation PPT Dépôt physique au PRIMA Togo</p>	30 jours après le rapport de démarrage
<b>Rapport final d'évaluation</b>	<p>Un rapport final d'évaluation à mi-parcours à soumettre après la réunion de restitution et intégration des commentaires. Il comportera obligatoirement un résumé, une analyse des conclusions et des recommandations, une section des enseignements tirés ainsi qu'une section sur la méthodologie et en annexes, la liste des personnes et structures rencontrées, les formulaires des outils de collecte de données ainsi que les références bibliographiques.</p> <p><i>Le rapport devra être accompagné d'un PowerPoint final présentant les résultats de l'étude et toute la base de données de l'étude sur Clé USB.</i></p>	<p>Document Word, Excel et PDF Présentation PPT Dépôt physique au PRIMA Togo</p>	4 jours après la revue/restitution du rapport

#### 4.5.2. Chronogramme de l'étude

La durée de la prestation est de 45 jours étalés sur 2,5 mois. Le chronogramme fixant la durée des prestations avec celle de chaque phase d'étude est résumé dans le tableau ci-dessous :

N°	Phases	Nombre d'homme jours	Responsable
I	<b>Phase 1 : Préparation et planification</b>	11	
1	Cadrage de la mission et échange avec les personnes ressources	02	PRIMA et Consultant
2	Elaboration de la méthodologie, outils de collecte et d'analyse	02	Consultant
3	Validation du plan d'échantillonnage et du questionnaire	02	Consultant
4	Conception des outils de collecte (questionnaire, guide d'entretien) et implémentation du questionnaire	05	Consultant

N°	Phases	Nombre d'homme jours	Responsable
<b>II</b>	<b>Phase 2 : Collecte et analyse des données</b>	<b>20</b>	
7	Collecte de données sur le terrain	10	Consultant
8	Traitement des données (apurement et analyse statistique des données)	10	Consultant
<b>III</b>	<b>Phase 3 : Elaboration du rapport</b>	<b>14</b>	
09	Elaboration du rapport provisoire	10	Consultant
10	Revue et validation du rapport	02	PRIMA/ Consultant
11	Elaboration et dépôt du rapport final	02	Consultant
<b>Total</b>		<b>45</b>	

#### **4.5.3.Équipement de la mission**

Le consultant mettra à disposition et à ses frais le matériel nécessaire pour le bon déroulement de la mission

Le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles Togo (PRIMA-TOGO) mettra à disposition du consultant les documents officiels en lien avec la mission.

Les documents ci-après seront mis à la disposition du cabinet qui sera sélectionné. Il s'agit de :

- Document de Conception du Projet (DCP) y inclus le cadre logique, la théorie de changement du projet ;
- Manuel de suivi-évaluation du COSOP 2018-2022 ;
- Note sur la stratégie de ciblage du PRIMA ;
- Rapport de l'étude de référence du PRIMA y compris le questionnaire ;
- Base de données des bénéficiaires du PRIMA.

### **4.6. Composition de l'équipe de la mission et qualification du Consultant**

#### **4.6.1 Composition de l'équipe de la mission**

Le consultant doit disposer du personnel clé qualifié pour la présente mission, notamment :

N°	Désignation
1	Un (01) spécialiste en évaluation des effets et impacts
2	Un (01) spécialiste socio-économiste
3	Un (01) statisticien

#### **4.6.2 Qualification du cabinet**

Les consultants (Cabinets) seront sélectionnés selon la méthode de la Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

**A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, une liste restreinte des six (06) meilleurs cabinets sera dressée pour la suite de la procédure avec l'étape de demande de propositions. Au cours de l'évaluation des propositions techniques seuls les cabinets qui auront obtenu un score technique minimum de 70/100 seront qualifiés pour l'étape d'ouverture des propositions financières. La pondération des scores sera de 80% pour la proposition technique et de 20% pour la proposition financière.**

Les critères de présélection sont les suivants :

##### **1. Pour l'étape de l'appel à manifestation d'intérêt :**

###### **A. La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : (15 points)**

Être un cabinet régulièrement installé et justifiant d'au moins dix (10) ans d'existence dans le domaine de l'évaluation des projets

###### **B. Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : (25 points)**

- Le cabinet devra avoir réaliser au moins deux (2) missions relatives à l'évaluation de projet de développement rural au cours des quinze (15) dernières années.

###### **C. Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : (30 points)**

- Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'évaluation d'effet ou impact de projet de développement rural sur financement des partenaires techniques et financier au cours des quinze (15) dernières années dont au moins un (01) à caractère agricole.

###### **D. L'organisation technique et managériale du cabinet (10 points)**

- Justifier d'une bonne organisation technique et managériale.

**(Le cabinet devra disposer d'une bonne organisation technique et managériale qu'il devra justifier à travers la fourniture des preuves y relatives à savoir démontrer son organisation, sa structuration administrative ; ses moyens humains, matériels et financiers).**

**E. Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : (20 points)**

Le cabinet doit justifier qu'il dispose d'un personnel professionnel composé d'au moins :

- Un (01) spécialiste en évaluation des effets et impacts ;
- Un (01) spécialiste socio-économiste ;
- Un (01) statisticien/économétricien, spécialiste des logiciels de gestion statistique de données.

***NB : Pour toutes les exigences ci-dessus mentionnées, seules les informations et missions prouvées par des attestations seront prises en compte lors de l'évaluation.***

***Une liste restreinte des six (06) meilleurs cabinets sera dressée pour la suite de la procédure avec l'étape de demande de propositions.***

**2. Pour l'étape de la demande de propositions :**

- ✓ **Critère n°1 : Expérience spécifique de la société de conseil en rapport avec la mission (10 points) :**

*Le cabinet devra avoir réalisé au moins deux (2) missions d'évaluation d'effet ou impact de projet de développement rural sur financement des partenaires techniques et financier au cours des quinze (15) dernières années dont au moins un (01) à caractère agricole*

- ✓ **Critère n° 2 : Adéquation et qualité de la méthode et du plan de travail proposés au regard du mandat (20 points) :**

*Le cabinet devra justifier d'une approche méthodologique et d'un plan de travail pertinents et conformes au mandat de la mission qu'il devra justifier à travers des éléments de preuves probants.*

- ✓ **Critère n°3 : Qualifications et compétences des principaux experts pour la mission (60 points) :**

**A. Un expert en évaluation des effets/impacts (chef de mission) (20 points) :**

- **Qualifications générales : (2 points)**

*Disposer d'un diplôme de niveau BAC + 5 en agroéconomie, en économie, ou domaine équivalent ;*

- **Adéquation pour la mission (16 points)**

*Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'évaluation de projet ;*

*Avoir conduit en qualité de chef de mission au moins deux (02) missions d'enquêtes d'effets/impacts des projets de développement dont au moins un (01) à caractère agricole.*

- **Expérience de la région et de la langue (2 points)**

Justifier d'une bonne connaissance de la langue française et l'environnement rural togolais.

**Il coordonne et supervise l'ensemble de l'enquête. Il est responsable de la méthodologie, de la gestion de l'équipe, du respect du calendrier, de la qualité globale des livrables et de la validation finale des résultats.**

**B. Un spécialiste socio-économiste : (20 points)**

- **Qualifications générales ( 2 points)**

Disposer d'un diplôme de niveau BAC+5 en économie, économie agricole, agro économie ; socio-économie, ou domaine équivalent ;

- **Adéquation pour la mission (16 points)**

Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans l'analyse des données d'enquête ;

Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'enquêtes d'effets/impacts des projets de développement dont au moins un (01) à caractère agricole ;

- **Expérience de la région et de la langue (2 points)**

Justifier d'une bonne connaissance de la langue française et l'environnement rural togolais.

**Il se chargera d'appuyer le chef de mission sur les aspects techniques liés à l'analyse des effets sociaux et économiques. Il élabore les outils de collecte, s'assure de la qualité des données socio-économiques, analyse les résultats et contribue à la rédaction du rapport.**

**C. Un statisticien, spécialiste des logiciels de gestion statistique de données : (20 points)**

- **Qualifications générales (2 points)**

Disposer d'un diplôme de niveau BAC+5 en statistique ou tout autre domaine équivalent ;

- **Adéquation pour la mission (16 points)**

Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans en utilisation des logiciels informatiques pour la gestion statistique des données d'enquête ;

Avoir conduit au moins deux (02) missions d'enquêtes d'effets/impacts des projets de développement dont au moins un (01) à caractère agricole ;

Justifier de deux (02) expériences avérées dont l'une en utilisation du Survey solution pour les missions d'enquête et l'autre en production de cartes illustrant les données collectées et les résultats de terrain ;

- **Expérience de la région et de la langue (2 points)**

Justifier d'une bonne connaissance de la langue française et l'environnement rural togolais.

**Il se chargera de la proposition du protocole d'enquête (méthodologie de collecte, fiche de collecte des données, l'échantillonnage, dispositif de collecte...), le déploiement du questionnaire, de la gestion des bases de données ; le traitement et l'analyse des données, la production des tableaux synthétiques des différentes variables des questionnaires, l'élaboration de rapports de la collecte mentionnant les variables des différents indicateurs concernés. Il assurera la supervision de la collecte de données.**

#### **Critère n°4 : Inclusion de nationaux parmi les principaux experts (10 points)**

*Inclusion des nationaux au personnel de la mission (La bonification de l'inclusion des nationaux parmi le personnel clé sera calculé en utilisant la formule ci-après  $X = 10 * t / T$ , avec le  $T$  : temps total de travail du personnel clé ;  $t$  : temps de travail des nationaux membre du personnel clé).*

**Pour être qualifié pour l'étape d'ouverture des propositions financières, les Cabinets en lice devront avoir un score technique minimum de 70/100.**

**NB :**

**Pour la mise en œuvre de la mission, le cabinet mobilisera un personnel d'appui composé de 04 superviseurs et 16 agents enquêteurs. Dans le choix de ces personnels d'appui, le cabinet mettra l'accent sur leurs expériences antérieures dans la collecte des données en milieu rural au Togo et sur leurs connaissances des langues locales, notamment sur les thèmes du questionnaire.**

#### **V. OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION**

L'Administration fournira au Consultant conformément à la législation tous les ordres de mission et autorisations qui sont nécessaires pour permettre et faciliter l'exécution de sa mission.

L'Administration communiquera au Consultant toutes les données et informations puis tous les documents relatifs à l'étude.

#### **VI. CADRE LOGIQUE PRIMA Togo (actualisé au 30 octobre 2025)**

Résultats	Indicateurs	Référence	Cible RMP	Cible final	Sources	Fréquence	Responsabilité	Année 2023		Année 2024		Année 2025	
								Résultat annuel	Résultat cumulé	Résultat annuel	Résultat cumulatif	Résultat annuel	Résultat cumulatif
Portée	<b>Nombre de personnes recevant des services promus par le projet</b>	0	5 600	77 000	SSE interne	Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	0	0	149 6	1496	3303	4799
	Homme					Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	0	0	955	955	1900	2855
	Femme					Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	0	0	541	541	1403	1944
	Jeune					Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	0	0	513	513	1076	1589
	<b>Nombre correspondant de ménages touchés</b>	0	3 300	45 000	SSE interne	Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	0	0	997	997	2197	3194
	<b>Estimation du nombre total correspondant de membres des ménages</b>	0	17 000	240 000	SSE interne	Annuelle	UGP Nationales UniR-AT & FIDA	0	0	528 4	5284	11644	16928
<b>But du projet:</b> Accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux	Incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité (moyenne)	55, 1%		50%	Enquêtes SMART	Année 6	UGP Nationales & FIDA	0	0	0	0		
<b>Objectif de développement :</b> Accompagner la transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés de demis-gros des produits agricoles, en favorisant l'entrepreneuriat rural des jeunes et des femmes, et l'intégration des marchés dans les corridors commerciaux nationaux et sous régionaux.	Pourcentage de producteurs/trices déclarant avoir augmenté leurs revenus d'au moins 30 % (de la marge nette de leurs activités agricoles) , dont:	0	30%	80%	SSE Enquêtes des effets annuelles	Annuelle à partir de l'année 2	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0		

Résultats	Indicateurs	Référence	Cible RMP	Cible final	Sources	Fréquence	Responsabilité	Année 2023		Année 2024		Année 2025	
								Résultat annuel	Résultat cumulé	Résultat annuel	Résultat cumulatif	Résultat annuel	Résultat cumulatif
<b>Composante 1 : Intégration des marchés et entreprenariat rural</b>													
<b>Effet 1</b> : Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous-région	Pourcentage de personnes faisant état d'une amélioration de leur accès physique aux marchés ainsi qu'aux installations de transformation et de stockage	0%	15%	60%	SSE	Année 4,5 et 6	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0		
	Pourcentage d'augmentation des volumes de produits agricoles commercialisés sur les marchés au Togo	0%	0%	30%	SSE et rapport s des marché s	Annuelle à partir d'année 3	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0		
	Les organisations formelles de gestion, d'exploitation et d'entretien des infrastructures réhabilitées sont fonctionnelles après deux an	0	17	44	SSE	Annuelle à partir de l' année 3	UGP Nationales	0	0	0	0		
	Nombre de kilomètres de routes construites, remises en état ou améliorées (2.1.5)	0	80	200	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		
<b>Produit 1.1</b> : Les infrastructures économiques sont utilisées et maintenues de manière durable et sont reliés aux zones de production par des routes praticables	Nombre d'initiatives entrepreneuriales viables après 3 ans (AGR, MER, Agro-PME, coop)	0	131	302	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		
	Dont investi dans des filières à haute valeur nutritionnelle (30%)	0	39	90	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		
	Dont organisations de producteurs ruraux (coopératives, groupements)	0	52	121	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		
<b>Produit 1.2</b> : Les groupements de producteurs/trices, les jeunes et les femmes sont engagés dans des activités entrepreneuriales rémunératrices, dont celles produisant des compléments alimentaires pour de meilleurs états nutritionnels chez les enfants	Nombre d'initiatives entrepreneuriales viables après 3 ans (AGR, MER, Agro-PME, coop)	0	131	302	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		
	Dont investi dans des filières à haute valeur nutritionnelle (30%)	0	39	90	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		
	Dont organisations de producteurs ruraux (coopératives, groupements)	0	52	121	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		

									Année 2023		Année 2024		Année 2025	
Résultats	Indicateurs	Référence	Cible RMP	Cible final	Sources	Fréquence	Responsabilité	Résultat annuel	Résultat cumulé	Résultat annuel	Résultat cumulatif	Résultat annuel	Résultat cumulatif	
<b>Composante 2 : Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique</b>														
<b>Effet 2:</b> Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles	Pourcentage des individus présentant une amélioration de l'autonomisation (EI2.1)	0%	30%	80%	Enquêtes effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0			
	Pourcentage de personnes/ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables durable pour l'environnement et résiliences au changement climatique	0%	25%	80%	Enquêtes effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0			
	Nombre de personnes déclarant une amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques en matière de nutrition (KAP) (1.2.9)	0	625	1753	SSE	Annuelle	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0			
	Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (CO2e) évitées ou de carbon fixé (3.2.1)	0	tbc	2,100,000			UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0			
	Pourcentage de femmes entre 15 et 49 ans consommant au moins 5 des 10 groupes alimentaires (MDD-W)	0%	30%	60%	Enquêtes effets annuelles	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales UniR-AT	0	0	0	0			
<b>Produit 2.1 :</b> Les agriculteurs ont diversifié leur production avec des pratiques agricoles climato- résilients et agro-écologiques	Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat (3.1.4)	0	9100	13 000	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0	598		
	Nombre d'AUE appuyées pour gérer de manière durable les surfaces aménagées	0	80	115	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0	0		

Résultats	Indicateurs	Référence	Cible RMP	Cible final	Sources	Fréquence	Responsabilité	Année 2023		Année 2024		Année 2025	
								Résultat annuel	Résultat cumulé	Résultat annuel	Résultat cumulatif	Résultat annuel	Résultat cumulatif
<b>Produit 2.2</b> : De meilleures pratiques liées à la nutrition sont adoptées dans l'alimentation des enfants, femmes et hommes au sein des ménages	Nombre de personnes formées aux pratiques et/ou techniques de production (1.1.4)	0	5 000	13 000	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	426	426	3618	<b>4044</b>
	Homme					Annuelle		0	0	281	281	2124	<b>2405</b>
	Femme					Annuelle		0	0	145	145	1494	<b>1639</b>
	Jeune					Annuelle		0	0	154	154	1172	<b>1326</b>
<b>Composante 3 : Dialogue politique et engagement citoyen</b>	Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition (1.1.8)	0	625	1 753 <sup>1</sup>	SSE	Annuelle	UGP Nationales	0	0	0	0		<b>0</b>
<b>Effet 3</b> : Un commerce agricole plus performant entre le Bénin et le Togo avec une participation active des instances de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pilotant les stratégies de commerce agricole à l'échelle transfrontalière.	Augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre les deux pays (%)	0%	10%	30%	SSE	Année, 4, 5 et 6	ARAA UniR-AT	0	0	0	0		
<b>Produit 3.1</b> : Les mécanismes de surveillance des flux commerciaux de produits agricoles dans les couloirs régionaux améliorent le commerce	Cadres de concertation par corridor créés	0	1	4	SSE	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales ARAA UniR-AT	0	0	0	0	5	<b>5</b>
<b>Produit 3.2</b> : Les acteurs économiques et sociaux sont bien représentés et	Nombre de produits de savoirs pertinents en	0	2	5	SSE	Annuelle à partir	UGP Nationales ARAA UniR-AT	0	0	0	0	2	<b>2</b>

<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Référence</b>	<b>Cible RMP</b>	<b>Cible final</b>	<b>Source s</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Année 2023</b>		<b>Année 2024</b>		<b>Année 2025</b>	
								<b>Résulstat annuel</b>	<b>Résulstat cumulé</b>	<b>Résulta t annuel</b>	<b>Résultat cumulatif</b>	<b>Résulstat annuel</b>	<b>Résultat cumulatif</b>
participent activement au dialogue politique avec les IER et les organismes nationaux	matière de politiques réalisés					d'année 2							
	Nombre de processus / comités / cadre de concertation de politique sectorielle dans lesquelles les OP participent	0	10	15	SSE	Annuelle à partir d'année 2	UGP Nationales ARAA UniR-AT	0	0	0	0	16	<b>16</b>

Commentaire : Pour le compte du produit 1.1 relatif aux organisations formelles de gestion et d'exploitation des infrastructures, 20 comités d'entretien des pistes rurales (CEPR) sont mis en place en 2024 mais ne sont pas encore fonctionnels.